Avis d'appel public à la concurrence

AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE D'EMPLACEMENTS APPARTENANT AU DOMAINE PUBLIC DESTINÉS A LA MISE EN PLACE DE QUATRE DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES

Section I : Personne publique à qui appartient le domaine

Nom officiel : Commune d'Antibes-Juan-les-Pins

Point de contact : DGA Ressource et prospectives – Direction de la Commande publique – Service Activités déléguées – Bâtiment « Orange bleu » - 11 Boulevard Gustave Chancel – 06600 Antibes-Juan les Pins – Tél. : 04.89.73.55.48 – Courrier électronique (courriel) : ActivitesDeleguees.Secretariat@ville-antibes.fr

Section II : Objet de l'autorisation

Intitulé de l'autorisation : En application de l'article L2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques, la présente procédure de sélection porte sur l'attribution d'autorisations d'occupation temporaires du domaine public, relatives à la mise en place et l'exploitation de quatre distributeurs automatiques sis deuxième et troisième étage du Conservatoire de musique et d'art dramatique.

Objet : L'emplacement mis à disposition destiné à accueillir les distributeurs est décomposé comme suit :

- **Conservatoire de musique et d'art dramatique – 1 rue Claude DEBUSSY, 06600 ANTIBES**

Hall du 2ème étage :

Un emplacement pouvant accueillir deux distributeurs automatiques de dimensions :
L 203X P 62X H 237 cm

Les distributeurs automatiques sont destinés à la fourniture de boissons chaudes et boissons froides et denrées alimentaires.

Hall du 3ème étage :

Un emplacement pouvant accueillir deux distributeurs automatiques de dimensions
L 201 X P 62 X H 240 cm

Les distributeurs automatiques sont destinés à la fourniture de boissons chaudes et boissons froides et denrées alimentaires.

Durée : L'autorisation débutera le 08/01/2024 et se terminera la semaine précédant les congés scolaires de décembre 2026 (montage et démontage compris).

Les conditions financières sont précisées dans les documents de consultation.

Code NUTS : FRL03
Classification CPV : 42968100-0 - Distributeurs de boissons

Section III : Conditions de participation et procédure

Tous les candidats souhaitant participer à cette procédure peuvent retirer les documents de consultations gratuitement sur le profil d'acheteur de la Ville à l'adresse électronique suivante : https://www.marches-securises.fr/, site sur lesquels les candidats peuvent télécharger le dossier de consultation en tapant l'intitulé de la consultation pour laquelle ils souhaitent postuler, à savoir « distributeurs automatiques ».

Le dossier de consultation des entreprises précise les modalités de présentation des candidatures et des offres, les critères de sélection des offres et l'instance chargée des procédures de recours.

Date limite de réception des candidatures et des offres : **16 octobre 2023 à 15h.**

Date d'envoi du présent avis : 29/08/2023